

Francis JOSE-MARIA  
Président de l'association « Place Publique »  
130, avenue de la Giscle  
83310 COGOLIN

Cogolin, le 26 juin 2014

à

Monsieur le Préfet du Var  
Hôtel de la Préfecture  
Bd 112<sup>ième</sup> Régiment d'Infanterie  
83070 - TOULON

Objet : Commune de Cogolin -Délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du cinéma Raimu – Délibération du Conseil Municipal du 16 juin 2014

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous transmettre une copie de la lettre que j'adresse à monsieur le Maire de Cogolin pour contester la validité de la délibération citée en objet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président

Francis JOSE-MARIA

*Copies à :*  
*Monsieur le Maire de Cogolin*  
*Monsieur le Sous-Préfet de Draguignan*